



# Comment déposer une demande d'aide pour les entreprises de Mayotte ?

## Dépôt d'un formulaire d'aide

Le dépôt de la demande d'aide est réalisé par voie dématérialisée sur le portail [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

- Identifiez-vous avec vos codes d'accès personnels ou via FranceConnect

Exemple du formulaire exercice clos mars 2025

The screenshot shows the start of the 'Aide Mayotte CHIDO - mars 2025 - pour les entreprises avec exercice clos 2022' application. It features the French Republic logo at the top. A red arrow points to the 'Temps de remplissage estimé : 9 min (variable selon les options choisies)' (Estimated filling time: 9 min (variable according to the chosen options)) text. Below it is a blue button labeled 'Commencer la démarche'. A purple box contains the question 'Quel est l'objet de la démarche ?' (What is the purpose of the application?). Below the purple box, a note states: 'Le décret n° 2025-945 du 8 septembre 2025 institue une aide financière pour les PME affectées par les conséquences économiques résultant du cyclone Chido pour les mois de février et mars 2025.' Another note below says: 'La demande d'aide est réalisée par voie dématérialisée et doit être déposée au plus tard le dernier jour du mois suivant celui au cours duquel le formulaire de demande a été mis en ligne.'

## Remplir le formulaire d'aide

*Pour le dépôt, l'entreprise doit se munir au préalable des informations suivantes :*

- de son numéro de SIRET et SIREN
- du montant de son chiffre d'affaires réalisé sur le mois éligible (février et mars 2025)
- de ses coordonnées bancaires (format IBAN)

Remarque: à tout moment de la rédaction du formulaire, celui-ci est enregistré permettant de reprendre sa rédaction ultérieurement.

*Les données obligatoires sont signalées par un \**

1. Identification du demandeur
2. Identification de l'entreprise
3. Adresse postale de l'entreprise
4. Informations relatives à l'entreprise
5. Informations sur le chiffre d'affaires
6. Coordonnées bancaires de l'entreprise

Le compte bancaire doit être au nom de l'entreprise pour laquelle l'aide est demandée. Pour les entrepreneurs individuels, il doit être au nom de l'entrepreneur.

*Il est recommandé d'indiquer le compte bancaire habituellement renseigné auprès des services de la DGFiP.*

## 7. Certifiez sur l'honneur et validez votre demande

En cochant la case en haut à gauche de la section, vous certifiez sur l'honneur que les informations renseignées sont exactes et que votre entreprise respecte l'ensemble des conditions d'éligibilité à l'aide pour les entreprises de Mayotte.

## Une fois le formulaire validé

À la suite de la création de votre demande, un accusé de réception vous sera automatiquement transmis.



Merci !

Votre dossier sur la démarche Aide Mayotte CHIDO - mars 2025 - pour les entreprises avec exercice clos en 2022 a bien été envoyé.

You avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.

[Télécharger mon dossier \(PDF\)](#)

[Accéder au dossier](#)

## Suivi de votre demande

À tout moment, vous pouvez suivre votre demande. En vous connectant sur votre espace, vous pourrez :

- visualiser votre demande
- suivre l'avancement de votre demande

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

- modifier votre demande (*uniquement lorsqu'elle est encore au statut « en construction »*)

[Inviter une personne à modifier ce dossier ▾](#)

[Modifier le dossier](#)

- consulter votre messagerie, celle-ci vous permet de contacter l'instructeur de votre dossier

[Messagerie](#)